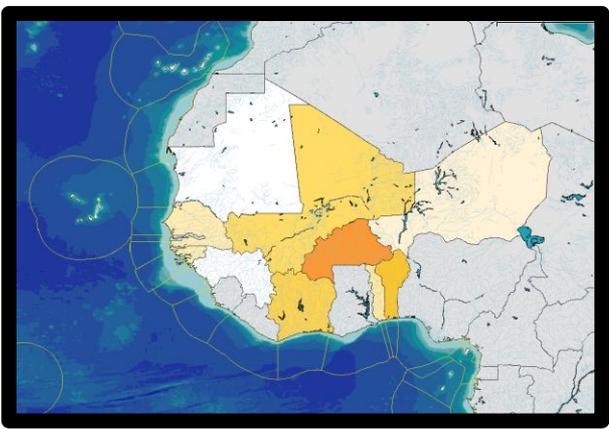




Programme régional de renforcement de la collecte de données statistiques des pêches dans les Etats membres et de la création d'une base de données régionale de renforcement de collecte de données

Bilan des jeux de données existants et systèmes de collecte associés



Objectifs de la présentation

- ✓ Donner une vision synthétique des données disponibles pour caractériser la pêche dans votre pays
- ✓ Définir une liste d'indicateurs clés utilisés dans les systèmes de suivi, collecte de données

Identifier les lacunes/points critiques au niveau régional et général

avoir une idée des jeux de données éligibles à la constitution du Système d'Information Régional Pêche

1. Pêche Maritime
 - Pêche industrielle
 - Pêche artisanale
2. Pêche continentale
3. Autres séries disponibles (Aquaculture, pêche sportive, campagne scientifiques...)

Au Sénégal , la pêche apporte une contribution importante à l'économie nationale, mesurable par quelques indicateurs clés tel le nombre d'emplois, le PIB, le nombre d'emplois, directs et indirects générés par le secteur; Le secteur a continué à drainer un flux important de personnes, confinées à l'exode rural et à l'accès libre à la ressource.

Le PIB du secteur de la pêche varie quant à lui, pendant la période 1990 à 2007, de 2 à 1,5% traduisant ainsi une certaine morosité du secteur. Cependant la pêche continue de jouer un rôle capital dans l'alimentation des populations avec une contribution de 70% aux apports nutritionnels en protéines d'origine animale. La valeur des exportations a fortement soutenu l'équilibre de la balance des paiements.

Actuellement, le secteur s'essouffle et fait face de plus en plus à un environnement défavorable entraînant des conséquences socio-économiques graves, qui menacent la survie des communautés de pêche et risquent de compromettre l'approvisionnement en poisson des populations, de l'industrie halieutique et plus généralement, la contribution du secteur à la croissance économique et à la lutte contre la pauvreté.

Cet environnement défavorable lié à l'état de la ressource et à la pression exercée sur celle-ci, affecte plus particulièrement les ressources démersales côtières comme les mérours, dorades, crustacés, poulpes et seiches qui représentent aujourd'hui l'essentiel des exportations. En effet, entre 1988 et 2003, les captures des espèces démersales qui apportent l'essentiel de la valeur ajoutée du secteur ont chuté de 32% en moyenne, entraînant une baisse notable des exportations de produits halieutiques de l'ordre de 26%.

718 Km de côte;

- ❖ Débarquement total: 400 000T/an;
- ❖ Pêcheurs artisans actifs: 56 000/an;
- ❖ Pirogues actives : 8000 / an;
- ❖ Parc piroguier : 12 619 dernier recensement en 2005
- ❖ Navires pêche industrielle actifs: chalutiers (80/an), thoniers (10/an), sardiniers en 2010
- ❖ Principales espèces débarquées: petits pélagiques côtiers, mérours, dorades, poulpe, crevettes, etc.

Pêche industrielle

Données collectées : captures, débarquements et exportation

Captures: couvrent les flottilles nationale et étrangère

Méthode de collecte passive puisque basée exclusivement sur les déclarations des armateurs par le biais des sociétés consignataires ou propriétaire des bateaux (armement national).

Débarquements: la pêche thonière fait l'objet d'un suivi très rapproché avec des modèles de collecte inspirés par la Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique.

Exportations: voie maritime ou arienne à partir de Dakar. Le Bureau de Contrôle de la Production Halieutique (DIC/DITP) enregistre les quantités par espèces selon le mode de conditionnement et la destination. L'exportation par voie terrestre est jusqu'ici non comptabilisée.

Permet le suivi rapproché des données de débarquement et de transbordement au niveau du quai.

Il s'agit d'une opération de comptabilisation des quantités débarquées ou embarquées en vue de la perception de redevances portuaires.

Tout navire à quai dépose d'un manifeste d'entrée (inventaire des produits pêchés) à la douane.

Par ailleurs, un contrôleur est chargé de relever de façon exhaustive les quantités de poissons à l'aide de fiches de constatation. Ces fiches sont ensuite centralisées à la Direction du port dans des registres.

Les manifestes de déclarations de douane sont ensuite récupérés tous les deux jours pour être confrontés aux quantités relevées dans les fiches de contrôle. En cas d'écarts, des redressements sont apportés sur les déclarations de douane

Données sur les navires: à partir des formulaires de demande de licences. Les types de données sont entre autres le nom du navire, type de pêche, maillage autorisé, TJB, etc.

Données de captures: à partir des rapports de fin de marée des observateurs.

En fait, l'embarquement d'observateur est obligatoire sur les navires étrangers.

Les données sont mentionnées sur des fiches journalières puis regroupées en fin de marée sur une autre fiche appelée fiche de synthèse. Les types de données sont principalement le nom du navire, jours de mer, zone de pêche, quantités pêchées, débarquées, rejetée, et traitées, prix par espèce et le lieu de débarquement.

La collecte de données couvre les campagnes expérimentales, la pêche artisanale et la pêche industrielle

Campagnes expérimentales

Elles sont effectuées par le biais du navire de recherche (ITAF DEME). Les données collectées concernent principalement:

- Les Paramètres environnementaux: température, salinité, chlorophylle, oxygène dissout, etc
- L'Évaluation des ressources: Chalutage (prises spécifiques par trait de chalut, fréquence de taille, etc) et Echo-intégration (prospection acoustique)

Pêche Maritime industrielle : Recherche (suite)

On distingue trois catégories: sardinière, chalutière, et thonière.

Pêche sardinière: sardiniers dakarois. Informations recueillies par la DPM et complétées par des enquêtes CRODT au port et dans les usines. Données collectées: effort, zone de pêche, captures (débarquements et rejets), fréquences de taille.

Pêche chalutière : Informations recueillies par la DPM et complétées par des enquêtes CRODT au port et dans les usines. Données collectées: effort, zone de pêche, captures (débarquements et rejets) et fréquences de taille.

Pêche thonière: pêche pélagique hauturière. Informations recueillies par la DPM, complétées par l'ICCAT et des enquêtes CRODT au port. Données collectées: effort, zone de pêche, captures (débarquements et rejets) et fréquences de taille.

Pêche artisanale

Données collectées : recensement des pirogues, quantités débarquées et la ventilation de la production.

Recensement : organisé de façon indépendante dans chaque région. Chaque année, les services déconcentrés, procèdent à un dénombrement de l'effectif des pirogues.

Evaluation des débarquements : variété des méthodes et des fiches de collecte d'un service à l'autre

Globalement on distingue 3 grandes sources :

1. Enquêtes débarquements : Cette méthode d'échantillonnage n'est employée que dans les sites où est présent le CRODT

→ Estimation de l'effort de pêche en nombre de sorties

→ Estimation de la production à partir d'une partie du parc piroguier (nombre de caisses ou de paniers débarqués, poids relevé à la bascule, etc.)

2. Certificats d'origine et de salubrité (COS) : permettent de consigner des informations exclusivement basées sur la déclaration des mareyeurs et le contrôle des cahiers d'expédition.

3. Cahiers de sondages : placés dans les endroits enclavés et généralement très éloignés du poste de contrôle. Ils sont confiés à des tierces personnes qui relèvent les différentes espèces débarquées et les quantités correspondantes. Dépouillement effectué ensuite par l'agent du poste de contrôle

:

Evaluation de la ventilation: entre mareyage en frais, transformation artisanale et industrielle, consommation locale.

→ Mareyage: quantités journalièrement consignées dans un cahier d'enregistrement. Les informations proviennent des COS et renseignent sur les espèces et la destination des produits

→ Transformation artisanale: méthode identique à celle du mareyage sauf à Joal où une enquête hebdomadaire est menée dans le site de transformation.

→ Transformation industrielle: méthode également semblable à celle du mareyage. Cependant, pour chaque région, seules les quantités traitées par les usines de la région sont prises en compte.

→ Consommation locale: obtenue en soustrayant le mareyage et la transformation de la production. Cependant, dans la région de Saint-Louis, 5 à 6 observations sont effectuées par mois dans quelques marchés

Recensement

Les informations collectées concernent le port d'attache, l'origine de la pirogue,

→ la puissance du moteur, les engins utilisés, l'équipage, l'activité etc. Les données relatives à l'effort sont obtenues par un double et soir) ainsi que des entretiens sur l'activité au niveau des principaux centres de débarquement (matin et soir). Recensement du parc piroguier et des engins de pêche: deux fois par (saison froide et saison chaude). La zone couverte s'étend de Saint Louis à Djiffère. Les informations ont trait entre autres aux centres d'attache et d'origine de la pirogue, à l'équipage, à l'activité, à la puissance du moteur, aux engins utilisés, etc.

→ Enquêtes routinières: Elles sont effectuées dans huit principaux centres de débarquement et visent :

→ Le relevé de l'effort de pêche par pointage, double comptage ou interview.

→ L'estimation des captures (débarquements et rejets),

→ L'élaboration de fréquences de taille

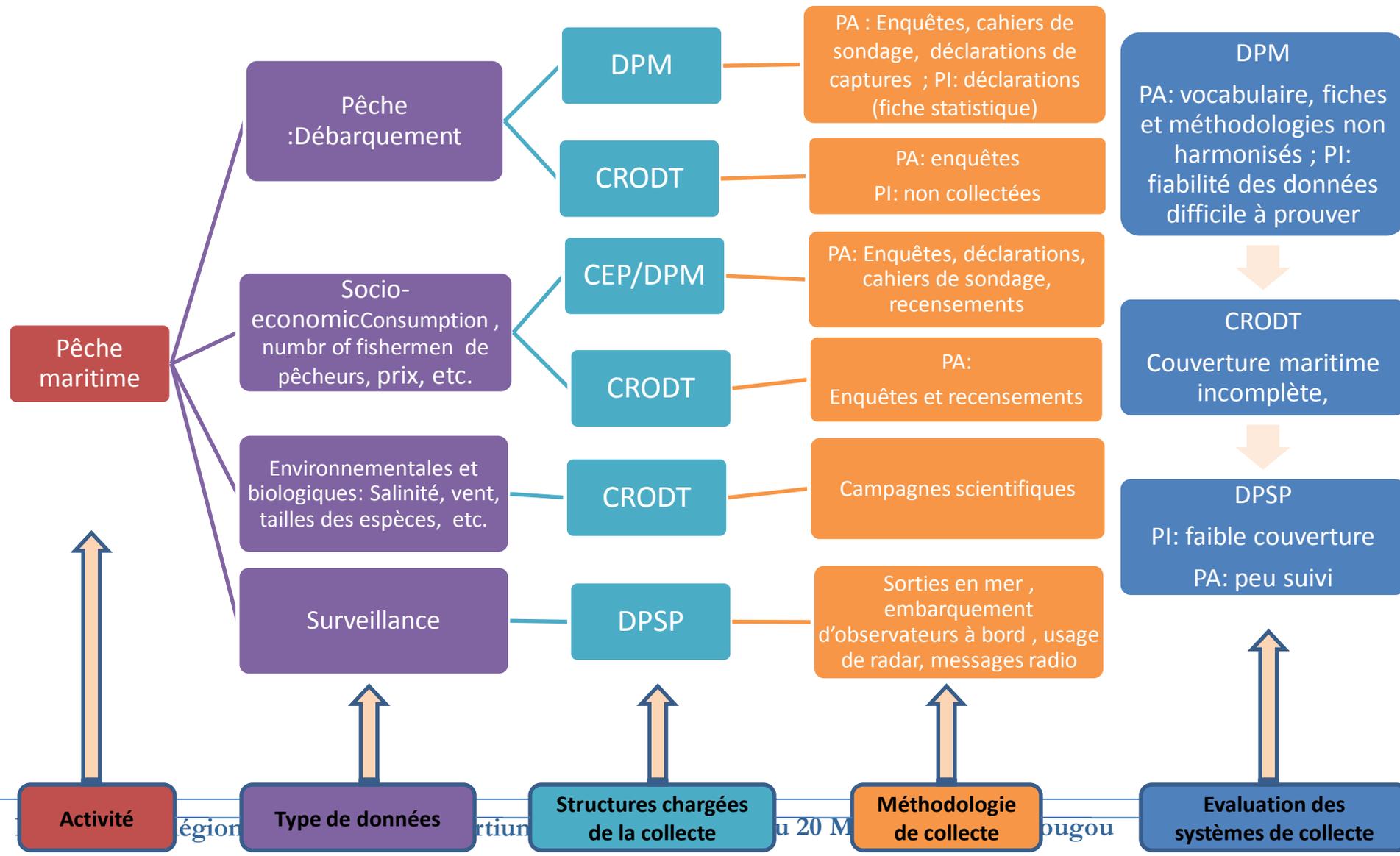
Données de la pêche artisanale en tonnes

Années	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Poissons	322 212	318 170	292 796	368 151	375 757	385 726	317 660	346 988	361 242	375 397	347 641
Crustacés	3 549	2 453	1 766	1 869	1 986	2 210	1 484	1 493	1 229	1 797	1 681
Mollusques	12 446	11 737	16 974	15 756	17 253	19 045	17 287	21 541	21 062	24 583	21 083
TOTAL	338 207	332 360	311 536	385 776	394 996	406 982	336 431	370 022	383 533	401 777	370 405

Données de la pêche industrielle

		2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Chalutiers	Volume(tonne)	37 944	43 689	43 014	38 683	41 283	36 095	29 623	37 733	36 799	33953	
	VCE(milliers)	32 861 569	26 482 935	29 612 775	25 985 450	26 550 304	28 139 882	26 567 642	30 550 557	34 065 792	26888	
	Nombres	177	155	142	132	124	98	122	110	80	74	
Sardiniers	Volume(tonne)	1 377	1 688	1 472	1 539	1 257	967	33	5	39	33	
	VCE(milliers)	60 012	59 405	50 366	58 130	58 519	54 965	282	143	1 935	1650	
	Nombres	5	4	4	3	3	2	2	1	1	1	
Thoniers	Volume(tonne)	12 816	18 289	19 022	17 296	12 254	20 095	12 697	5 419	6 087	7228	
	VCE(milliers)	1 699 476	10 526 066	10 560 988	8 192 432	6 597 717	8 810 444	5 378 163	5 062 597	3 372 754	3892865	
	Nombres	30	26	30	40	30	24	10	11	11	11	

Systèmes d'information des pêches au Sénégal



GENERALITES

La pêche continentale sénégalaise est essentiellement artisanale et concerne des espèces d'eau douce et des espèces d'eau saumâtre. Elle se pratique dans huit régions du Sénégal (Saint-Louis, Matam, Louga, Kaolack, Tambacounda Kédougou, Kolda, et Sédhiou), Elle profite ainsi d'un vaste **réseau Hydrographique** avec d'immenses potentialités qui demandent d'être exploité et d'être géré de façon efficiente et durable.

le lac de Guier, fleuve Sénégal, le fleuve Gambie , fleuve Casamance, le Saloume et de leurs principaux affluents .

Elle se pratique également dans les **mares et autres points d'eau de l'intérieur** du pays (Kolda Tambacounda).

La pêche continentale sénégalaise est pratiquée par des populations de pêcheurs autochtones ou nomades (saisonniers) professionnels ou occasionnels.

Elle utilise des embarcations de type traditionnel généralement non motorisées et des engins de pêches allant du filet à la ligne simple en passant par les cages.

Les engins de pêche utilisés varient d'une zone à une autre suivant le type de pêche pratiqué et les espèces ciblées.

RECENSEMENT

Les données statistiques sont obtenues par comptage estimation et extrapolation grâce aux agents des pêches affectés dans les différents services de pêche.

Elles concernent entre autres :

- ✓ Le recensement des embarcations ;
- ✓ le suivi exhaustif des captures au niveau des points de débarquements ;
- ✓ le suivi exhaustif de la commercialisation au niveau des marchés ;
- ✓ le suivi exhaustif de la valorisation au niveau des sites de transformation.

RECENSEMENT (suite)

L'organisation de la collecte et du traitement des données statistique se fait de la base au sommet selon le cheminement suivant :

1. Collecte des données par les agents des pêches des postes de contrôle par échantillonnage . Les données sont transmises au service départemental sous forme de rapport mensuel.
2. Les services départementaux font un cumul des données de leurs secteurs et transmettent à leur service régional un rapport mensuel.
3. Le service régional à son tour fait le cumul des données de sa région et le transmettre par rapport mensuel également à la Direction de la Pêche Continentale (DPC).
4. Direction de la Pêche Continentale (DPC) enfin, après le traitement nécessaire, fait un rapport global qu'il transmet à la Cellule d'Étude et de Planification (C.E.P) avant de faire toute publication.

✓ Données de captures et d'effort

Débarquement annuel 2010

Production Annuelle de Poisson par Région

Région	Total / kg	Total VCE/CFA
Tambacounda	121 038	90 194 475
Kédougou	30 260	22 548 620
Saint-Louis	6 105 911	5 355 197 890
Kolda	380 018	317 087 880
Sédhiou	1 715 001	789 873 800
Louga	2 546 429	1 697 422 143
Matam	2700860	577988000
Kaolack	179 250	43 800 000
Total	13 778 766	8 894 112 808

Production Annuelle de Crevette par Région

Région	Total / kg	Total VCE/cfa
Sédhiou	374 300	299 440 000
Kaolack	11 400	6 815 000
Total	385 700	306 255 000

Pêche sportive

Pour cette pêcherie, généralement la plupart des prises étaient évaluées en nombre d'espèces et aucune mensuration n'était effectuée concernant ces espèces sauf pour les captures « record », et les données ne pouvaient être exploitées. Depuis 2008, les mensurations ont pu être réalisées et les données recueillies auprès de la fédération de pêche sportive qui transmet au Centre de Recherches océanographiques. Les données sont enregistrées sur des fiches comportant l'identification du port d'attache, l'effort en nombre de sorties et le type d'embarcation. Les mesures de taille sont converties en poids à partir des relations taille/poids

La saison de pêche sportive est circonscrite entre mai et décembre.

Pêche sportive en kilogramme

Mois	Effort	Albacore	Voilier	Makaire
5	60	920	5652	1894
6	120	730	15750	3432
7	125	995	17905	6067
8	130	1413	15006	5154
9	119	785	13432	5818
10	70	2356	7363	4126
11	58	2749	6446	2275
Total	682	9948	81554	28766

Merci de votre attention